
Compte rendu réunion *Parlons Ville, Parlons Vie*

Quartier Thouars

Mercredi 2 juillet 2025

❖ Composition de la tribune

- Emmanuel Sallaberry, *Maire de Talence*
- Salem Erchouk, *adjoint au maire en charge de la cohésion sociale, des politiques de prévention et des politiques de la Ville*
- Stéphane Delgado, *conseiller municipal en charge la Ville numérique et informatique*
- Pierre-Etienne, *chef de cabinet*
- Xavier Milcent, *chef de la Police municipale*
- Eric Perez-Baquer, *commandant de Police*

❖ Services municipaux présents

- Allo Talence
- Stationnement
- Police municipale

❖ Nombres de personnes présentes à la réunion : 50

Avant-propos et Présentation du déroulé de la réunion

Monsieur Erchouk débute cette réunion en excusant Monsieur le Maire qui aura un peu de retard car retenu à la cérémonie de passage des élèves talençais du CM2 au collège, au château Peixotto.

Monsieur Erchouk rappelle que ces rencontres Parlons Ville, Parlons Vie, à l'instar des 100km du Maire, des permanences des élus de secteur ou encore du Maire en direct, sont autant de moyens pour échanger au quotidien avec les élus locaux et entretenir une réelle proximité avec les habitants.

Monsieur Erchouk indique que 24 formulaires ont été retournés dans le cadre de la préparation de cette réunion publique, pour près de 52 observations remontées aux services.

Il précise également qu'à l'issue de la réunion, un compte rendu sous format quatre pages sera remis dans les boîtes aux lettres de chaque habitant du quartier et qu'un compte rendu plus exhaustif sera également mis en ligne sur le site de la ville.

Monsieur Erchouk présente le déroulé de cette rencontre avec les quatre thématiques suivantes qui seront successivement abordées :

- Tranquillité, sécurité publique et cadre de vie
- Projets à l'échelle de la Ville
- Développement durable et déclinaison du Plan *Vert chez vous*
- Voirie, circulation, stationnement et mobilités

Monsieur Erchouk met l'accent sur le rôle du service de proximité Allo Talence, qui vise à améliorer la relation à l'usager grâce à une meilleure prise en charge des demandes des administrés. Sur l'année glissante, Allo Talence a recensé 279 signalements dans le quartier, avec 99% de dossiers traités par les services.

Monsieur Erchouk évoque enfin le rôle des conseils participatifs de quartier, l'instance de participation citoyenne. Il signale à titre d'exemple que le Conseil participatif de quartier 6, dont il est membre, porte des projets à l'échelle du quartier comme le Réveillon solidaire.

I. Tranquillité et sécurité publique

Monsieur Brouté indique en introduction que la sécurité et la tranquillité sont des sujets de préoccupation pour Talence, au même titre que pour l'ensemble des villes de la métropole. Il précise que si la sécurité demeure une compétence régalienne exercée par l'Etat à travers ses forces de police, gendarmerie, douane et justice, la Ville intervient elle aussi car seule une action coordonnée de l'ensemble des acteurs permet de lutter efficacement contre la délinquance. C'est dans cette logique de co-production de sécurité que la Ville a lancé depuis 2020 un plan Prévention et Sécurité.

Ce plan, qui constitue un effort financier et humain sans précédent de la part de la collectivité est échelonné sur toute la durée du mandat, afin de placer Talence à la hauteur des enjeux de son territoire, en complémentarité avec les forces de sécurité nationale.

Monsieur Brouté donne la parole au Commandant Perez-Baquer, commandant de Police. Ce dernier rappelle que la délinquance touchant Talence, à l'instar des autres communes de la métropole, concerne principalement les atteintes aux biens, comme les cambriolages, les vols roulotte ou encore les dégradations. Il y a très peu d'atteintes aux personnes a contrario. Les coups et blessures sont notamment en baisse de 12% sur l'année 2024.

Le Commandant Perez-Baquer signale également une baisse de 20% des cambriolages à Talence sur le premier semestre 2025, tandis que les vols à la roulotte restent quant à eux relativement stables entre 2024 et 2025.

Le commandant assure que ses équipes restent vigilantes quant aux problématiques inhérentes au quartier et mènent régulièrement des opérations sur le terrain pour lutter contre le trafic de drogue ou encore les délits routiers. Il précise que ces actions sont bien souvent coordonnées avec les équipes de police municipale.

Enfin il met l'accent sur la plateforme en ligne masecurite.interieur.gouv.fr, qui permet de réaliser tout type de signalement à distance. Il signale que dans le cadre des actions de partenariat menées entre la ville de Talence et la Police nationale, un délégué à la cohésion police-population, réserviste de la Police Nationale, assure des permanences mensuelles auprès des riverains dans les locaux de la Police municipale, place Espeleta, chaque premier mercredi du mois. Les permanences du major Rousse se font sur rendez-vous, en présence d'un chargé de mission de la Direction sécurité et tranquillité de la Ville. Les prises de rendez-vous se font soit par téléphone au 06 32 72 48 76, ou par mail à l'adresse suivante patrick.rousse@interieur.gouv.fr.

Monsieur Brouté évoque quant à lui les dernières actions mises en place dans le cadre du Plan prévention sécurité, avec la concrétisation du doublement des effectifs et l'extension du système de vidéoprotection (32 caméras installées).

Monsieur Milcent, chef de la Police municipale, intervient à son tour et présente la Direction sécurité et tranquillité publique. Celle-ci est composée de deux corps de métiers, policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique (ASVP), placés sous le commandement unifié du chef de la Police municipale.

Monsieur Milcent signale que pour mieux répondre aux besoins du territoire, la Police municipale est désormais présente sur le terrain dès 7h30 contre 9h auparavant. Il rappelle dans le même temps qu'une brigade de nuit opère jusqu'à 1h du matin, du mardi au samedi.

Monsieur Milcent énonce par la suite les axes prioritaires de la Police municipale en 2025, parmi lesquelles figurent l'accentuation des actions de proximité ainsi que des opérations liées au contrôle routier, la lutte contre les incivilités ou encore la poursuite des actions de surveillance dans le cadre du dispositif Opération Tranquillité absence (OTA).

Monsieur Milcent précise que deux contrôles route sont organisés chaque jour pour faire face aux délits routiers. Il indique par ailleurs la hausse des procédures menées par la police municipale en 2025 (notamment les interpellations), signe non pas d'une montée de la délinquance mais d'une plus grande capacité d'intervention des agents.

Monsieur Milcent signale qu'il y a eu 309 interventions sur le quartier de Thouars en 2024, dont 150 concernent les atteintes à la tranquillité publique et 66 les infractions au code de la route, alors que sur le premier semestre de l'année 2025, on recense déjà pas moins de 276 interventions sur le quartier. Sur ces 276 interventions, 132 concernent les atteintes à la tranquillité publique et 34 les infractions au code de la route.

Un habitant demande quel est le classement du quartier de Thouars en matière d'insécurité par rapport aux autres quartiers de la Ville. Le Commandant Perez-Baquer signale que le quartier de Thouars fait l'objet d'une attention toute particulière de la part des différentes forces de l'ordre sur le territoire.

Monsieur Brouté rappelle que le sentiment d'insécurité n'est pas quelque chose de quantifiable et qu'à ce titre il apparaît compliqué, voire inopportun de réaliser un classement des quartiers les plus ou moins en proie à une forme d'insécurité. Chaque quartier fait face à une délinquance qui lui est propre, ce qui compte ce sont les moyens mis en œuvre pour concourir à la lutte contre cette délinquance, notamment par le biais de moyens proportionnés.

Un habitant se plaint d'être harcelé par le marquage intempestif de sa voiture pour une mise en fourrière. Monsieur Milcent indique qu'il y a une campagne active d'enlèvement des véhicules ventouses ou non roulants qui est en cours sur le quartier. Il précise que cette demande émane de la part des bailleurs ou des syndicats, propriétaires de ces parkings privés. Il n'y a donc pas de harcèlement mais une procédure en place pour permettre de lutter contre le stationnement illégal et améliorer ainsi le cadre de vie des résidents.

Un habitant de la résidence Sylvia remonte les nuisances olfactives liées à la collecte des conteneurs enterrés, qui laissent bien souvent échappés des fluides nauséabonds au pied des résidences. Monsieur Brouté signale que la gestion et la collecte des déchets sur le territoire est une compétence de Bordeaux métropole, qui plus est sur un domaine privé appartenant au bailleur de ladite résidence.

Si la Ville n'est pas compétente, elle peut toutefois jouer un rôle de facilitateur auprès des acteurs compétents.

Un habitant fait remonter le climat d'insécurité généré par la vitesse excessive du trafic routier sur la rue Jean Racine. Monsieur le maire indique que cette voie a déjà fait l'objet d'une implantation d'un radar pédagogique par le passé, dont les résultats ont montré le respect des limitations de vitesse sur ce tronçon par la grande majorité des usagers de la route. Monsieur le maire rappelle que la Ville a réalisé la sécurisation du carrefour avec la rue Eugène Delacroix, en face de l'école maternelle Saint-Exupéry. Enfin, Monsieur le maire précise que si la Ville a demandé à la métropole une étude pour apporter de nouvelles solutions de sécurisation du réseau viaire dans le quartier, des contrôles routiers seront assurés en parallèle pour maintenir la vigilance des automobilistes.

Un habitant demande ce qu'il est advenu à la suite des coups de feu tirés dans le quartier le samedi 15 juin dernier. Le Commandant Perez-Baquer informe que l'auteur des coups de feu a été interpellé et qu'un jugement sera bientôt prononcé à son égard.

Un habitant signale la dangerosité des herbes hautes situées au niveau du carrefour des rues Jean Racine et D'Alembert et qui gênent la visibilité des automobilistes. Monsieur le maire invite les habitants à saisir le service Allo Talence pour ce type de signalement afin qu'une intervention régulatrice soit programmée dans les meilleurs délais.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Le centre commercial de Thouars n'est pas du tout engageant : manque de sécurité, trafic de drogue à la vue de tous.

La récurrence des rassemblements d'individus mineurs sur la butte ou devant le linéaire commercial en soirée n'entraîne pas forcément de nuisances mais davantage une impression visuelle d'insécurité. Il y a manière à agir uniquement lorsque ces rassemblements s'accompagnent de troubles à l'ordre public. Un travail partenarial de médiation est mené pour une occupation positive, avec l'aide à la parentalité et l'accompagnement à l'insertion en plus de patrouilles régulatrices de la Police municipale et l'intensification de la présence de la Police nationale ainsi que des opérations conjointes de ces deux polices.

Ras le bol des quads, des rodéos urbains, des tirs de mortier, de la musique à gogo, je crains pour moi et mes enfants.

Il y a moins de faits de rodéos motorisés recensés en 2025, malgré la météo favorable. Les habitants doivent adopter le réflexe "Ma sécurité", la plateforme de signalement de la Police nationale qui

permet de renseigner et préciser les lieux de circuits et de stockage des engins pour abonder les enquêtes des services spécialisés. Les riverains peuvent également appeler la Police municipale quand les rodéos se produisent pour faire cesser les nuisances, en ayant conscience que les agents ne peuvent pas prendre en chasse les engins mais peuvent juste les faire fuir.

Création d'un dispositif "Voisins vigilants".

Voisins vigilants est un dispositif privé. La Ville préfère l'institutionnalisation d'une solidarité de voisinage encadrée via une convention tripartite liant la Ville, la Préfecture ainsi que la Police nationale, qui permet de fluidifier la transmission des signalements de terrain et des informations descendantes via des référents locaux. Il est toutefois nécessaire d'impliquer des bénévoles compétents dans chaque quartier or les profils n'ont pas encore été trouvés. La Ville a donc adopté un plan anti-cambriolage centré sur la multiplication des patrouilles de surveillance de la Police municipale, la transmission des informations avec la Police nationale et le développement du réseau de vidéoprotection de voie publique.

Récurrence de SDF au niveau de la station Esso pouvant parfois créer des nuisances sonores et un manque de sécurité au moment d'aller faire le plein de la voiture ou bien d'aller aux lockers.

La station Esso est un espace foncier privé et la Ville a déjà écrit à la société exploitant la station-service pour sécuriser l'espace afin d'éviter des squats et les occupations illicites. Les actions de médiation qui sont mises en place pour aller vers ces personnes et tenter une orientation sociale repose toutefois sur l'adhésion de ces personnes.

Trop de stationnement gênant sur les trottoirs rue Salvador Allende ne rendant pas sécurisée la sortie de parking de la résidence Paul Cézanne car il n'y a plus de visibilité sur la route d'un côté comme de l'autre.

La Police municipale intensifiera les contrôles liés au stationnement gênant sur le trottoir rue Allende. Près de 100 verbalisations pour stationnement gênant ont été dressées en 2024 rue Allende et 13 depuis le début de l'année.

Je note une amélioration dans le bruit consécutif aux feux d'artifice et aux motos qui tournent, sauf le weekend et la nuit parfois.

Ce constat rejoint le diagnostic effectué par la direction sécurité d'une baisse des rodéos motorisés signalés par les habitants ou constatés sur le secteur Thouars.

Vitesse excessive dans les rues Paul Verlaine et Jean Racine. Cela constitue un réel danger aux abords de l'école Maurice Ravel et des arrêts de bus de la rue Racine.

Les deux voies sont équipées de plateaux surélevés ainsi que d'îlots séparateurs afin de diminuer la prise de vitesse. Des contrôles routiers sont fréquemment organisés rue Paul Verlaine, proche de l'école, afin de réguler tout type d'infraction (vitesse, téléphone au volant, port de la ceinture, respect de la signalisation).

Des dealers se trouvent entre l'Intermarché, le Gromm et les escaliers de la résidence Lorenzaccio ainsi qu'à la pharmacie du centre commercial attenant.

Un travail de renseignement a été effectué par la Police municipale, qui travaille de concert avec la cellule centralisatrice de la Police nationale, pour faire redescendre aux brigades d'enquêtes

spécialisées toutes les informations compilées par la Police municipale (identités, immatriculations, mode opératoire, horaire, type de produits, conditionnement, etc.).

Insécurité croissante à Talence. On est plus trop à l'aise quand on marche le soir à pied dans certains quartiers. Aux Terrasses, quatre cambriolages en un mois, ça fait beaucoup. Merci toutefois aux policiers pour les rondes qu'ils effectuent.

Les statistiques de la délinquance montrent une baisse des cambriolages et des vols roulotte en 2025 donc la délinquance d'appropriation est en recul. Cela démontre l'efficacité du renforcement des effectifs de la Police municipale et de la multiplication des patrouilles en conséquence. Sur les résidences privées en revanche, il appartient aux bailleurs ou aux syndicats de faire le nécessaire pour sécuriser les accès aux logements résidentialisés en fermant avec des barrières pour éviter l'intrusion de personnes exogènes à la résidence.

II. Cadre de vie

Monsieur le maire décline les moyens humains et matériels de la municipalité pour assurer la propreté dans la Ville. On dénombre entre autres 21 agents dédiés au service Voirie, ainsi que deux balayeuses, 200 poubelles Ville, ou encore 80 distributeurs de sacs à déjection canine.

Plusieurs dispositifs, mis en place gratuitement par la Ville, permettent quant à eux de répondre directement aux besoins des habitants. C'est le cas notamment du nettoyage trimestriel de toutes les rues de la commune par la balayeuse, mais aussi du service d'enlèvement des encombrants, des bennes mobiles et du ramassage des déchets verts en porte-à-porte. Monsieur le maire précise que le prochain passage de la benne associée aux habitants du quartier de Thouars, correspondant au secteur 2 et située place Camille Saint-Saëns, aura lieu le lundi 7 juillet 2025.

Monsieur le maire met l'accent sur le service d'enlèvement des tags et rappelle que pour toutes les demandes du quotidien, l'interlocuteur privilégié reste Allo Talence, joignable au 05 56 84 34 84.

Monsieur le maire signale également le déploiement en cours, en lien avec les services métropolitains compétents, des bornes à déchets alimentaires (BADA) sur le territoire. Il précise que les biodéchets sont méthanisés dans le médoc avant d'être réinjectés dans le réseau Régaz et que la Ville distribue des kits de bienvenue, comprenant notamment un bio-seau et des sacs Kraft.

Manque de commerçants, de médecins, d'opticiens, de dentistes, de banques.

C'est un problème que l'on retrouve au niveau national.

Pourquoi les tarifs des halles de Talence sont-ils si élevés ? Difficile pour un étudiant d'y avoir accès.

Ce sont des commerces privés, la Ville ne peut pas faire d'ingérence.

Pourquoi à la fin du marché dominical de Thouars, les poubelles ne sont-elles pas ramassées tout de suite ?

Il existe des bacs enterrés qui sont collectés par Bordeaux métropole dès le lundi qui suit le marché, la mairie quant à elle gère le passage de la balayeuse après chaque marché.

C'est bien la végétalisation des trottoirs mais il y a beaucoup de déchets dans les hautes herbes.
Faire un signalement plus précis à Allo Talence pour une intervention régulatrice des services.

Une ou deux journées par an pour inciter les habitants à nettoyer leur quartier.

Les associations de quartier sont libres d'organiser ce type de ramassage, la mairie étant prête à mettre du matériel à disposition, dont pinces et poches poubelles notamment.

Le recyclage prenant une place de plus en plus importante, serait-il possible d'envisager un deuxième passage de collecte des poubelles vertes ?

La gestion des déchets est une compétence de Bordeaux métropole, à qui il convient de faire remonter ce signalement.

Pourquoi le distributeur de sacs à déjections canines de la butte Rosa Parks n'est jamais approvisionné ?

Un QR code a été apposé sur les sanichiens pour signaler en temps réel le manque de poche. Ces derniers sont donc réapprovisionnés automatiquement.

La présence des poubelles de magasin Intermarché qui souvent débordent presque tous les jours.

Les services vont sensibiliser l'enseigne à ce désagrément mais il est probable que ces poubelles soient remplies par les habitants eux même en partie.

III. Les projets à l'échelle de la Ville

Monsieur le maire présente les différents projets en cours sur la Ville, en commençant par ceux de la plaine des sports de Thouars avec :

✓ La rénovation du stade nautique Henri Deschamps

Ce nouvel équipement, dont le budget avoisine les 23 millions d'euros, est accessible aux Talençais à un tarif préférentiel, avec un prix moyen avoisinant les quatre euros. Monsieur le maire signale que l'infrastructure accueille les élèves des lycées, collèges et écoles primaires talençaises, avec pas moins de 46 sessions organisées du CP au CM2.

Monsieur le maire précise que le bassin extérieur du stade nautique restera dorénavant ouvert toute l'année, y compris en période hivernale grâce à l'installation d'une chaufferie biomasse située à proximité. Ce sera le seul bassin olympique extérieur chauffé du département.

✓ Les nouveaux équipements sur la plaine des sports de Thouars

Parmi tous les projets, Monsieur le maire signale la réhabilitation du stade Pierre-Paul Bernard ainsi que la livraison d'un nouveau bâtiment comprenant notamment une piste d'athlétisme couvert, une salle de musculation ou encore un dojo municipal. Il présente également les deux terrains couverts de padel, le récent skatepark paysager et signale que la nouvelle piste de pumptrack a été inaugurée le 6 avril dernier.

✓ **Le projet du grand Peixotto-Margaut**

Un véritable poumon vert devrait irriguer le cœur de Talence avec le projet de jonction des deux parcs publics Peixotto et Margaut. Ce projet repose sur une démarche partenariale et participative en plusieurs étapes avec la participation de professionnels, d'habitants et d'étudiants.

Dans sa volonté de poursuivre sa politique de protection et de valorisation des espaces verts, la Ville a décidé de poser les bases d'un projet ambitieux pour relier les parcs Peixotto et Margaut, deux espaces verts emblématiques de la ville. Baptisé « Grand Peixotto-Margaut », ce projet a pour ambition de créer un site d'exception, un espace de respiration et de détente.

Il prévoit le réaménagement du parc Peixotto en un « jardin à la française », tel qu'il avait été conçu à l'origine au XVIII^{ème}, avec l'aménagement d'espaces d'agrément, un jardin d'eau, des espaces ludiques ou encore un potager. Il intègre également un cheminement vert et doux entre les deux actuels parcs.

✓ **De nouvelles cuisines municipales**

Talence a ainsi fait le choix de construire au sud de la commune un nouveau lieu de production pour y transférer, à l'horizon de la rentrée 2027, l'équipement actuel. Neuf et plus moderne, il sera conforme aux normes les plus strictes en matière de restauration, mais également environnementales et accueillera une ligne de production supplémentaire. Il permettra à la fois d'augmenter le nombre de repas servis, de répondre aux nouvelles attentes des parents et enfants comme de poursuivre notre lutte contre le gaspillage alimentaire.

✓ **Le Château des Arts, futur pôle de pratiques artistiques**

Le projet de rénovation du Château des Arts, intégrera à terme l'École municipale de musique et de danse ainsi que le service culturel de la Ville.

Ce projet ambitieux, doté d'un budget de 15 millions d'euros, verra un nouveau bâtiment dédié aux enseignements construit à l'arrière de la parcelle afin de respecter la composition d'ensemble du lieu. Cette surface de 4 200m² permettra d'accueillir :

- 16 salles de classes pour l'enseignement musical
- 3 salles de danse
- 2 salles d'arts plastiques
- 1 salle de théâtre
- 1 salle de restitution et de représentation mutualisée

✓ **Deux nouveaux équipements culturels en centre-ville**

La Ville prévoit de créer un pôle culturel en centre-ville avec l'avènement de deux nouveaux équipements, une salle d'une capacité de 450 places et un Planétarium. Une reconfiguration intérieure

du Forum des Arts et de la Culture permettra d'y proposer notamment une offre de culture scientifique en adéquation avec son caractère universitaire.

Ce nouvel équipement, outil de diffusion à la fois scientifique et pédagogique, n'existe ni dans la métropole ni dans le département et son implantation au cœur d'un territoire où l'industrie spatiale est majeure était tout à fait opportune.

La création de ces nouveaux équipements, à l'horizon 2026/2027, s'accompagnera évidemment d'un projet d'apaisement de l'ensemble du centre-ville et plus particulièrement de la rue Pierre Curie. Les habitants seront associés à chaque étape de réalisation de ces projets, afin de trouver collectivement le meilleur équilibre entre développement et préservation de la qualité de vie du quartier centre-ville.

✓ **Le réaménagement de sept places publiques à l'horizon 2026**

Monsieur le maire revient sur le programme de réaménagement de sept places de la ville, intégré au plan Vert chez vous. La réflexion autour de la « place de demain », embellie, rafraîchie, et végétalisée fait partie intégrante de cette stratégie. Plusieurs objectifs ont été définis comme faire un état des lieux des caractéristiques climatiques, de la biodiversité présente, faire une analyse sociologique de ses usages ou encore proposer des préconisations d'aménagements.

Monsieur le maire informe que quatre places ont déjà été réaménagées et que trois autres feront l'objet d'un réaménagement à l'horizon 2025.

✓ **L'embellissement du cours Gambetta Libération**

Treize nouveaux points de fleurissement ou d'amélioration seront réalisés entre le giratoire Roul Libération et la barrière Saint-Genès afin de favoriser le verdissement de cet axe structurant. Avec ce nouveau projet, ce ne sont pas moins de 2 300 m² de terrains qui seront végétalisés et désimperméabilisés, avec 12 arbres, 70 arbustes et 500 vivaces plantés.

Monsieur le maire décline en suivant le dispositif **Vert chez vous**, qui constitue la pierre angulaire du plan de végétalisation sur la période 2020-2026.

Trois grands axes pour parvenir aux objectifs fixés par la municipalité :

- Végétaliser les espaces pour recréer des couloirs écologiques pour la faune :
 - Passer de 94 hectares à 110 ha d'espaces verts publics en 6 ans
 - Végétaliser 100 % des cours d'écoles
- Poursuivre l'embellissement de la Ville :
 - Réaménager sept places du quotidien
 - Planter des massifs fleuris saisonniers
- Apporter de la fraîcheur naturelle aux habitants, notamment lors des pics de chaleur :
 - Créer des micro-forets urbaines

Monsieur le maire rappelle que la 3ème fleur, qui a été obtenue en 2019 par la Ville, impose une démarche et une approche environnementale dans tous les champs de compétence de la collectivité, au-delà de la simple végétalisation des espaces publics. Il précise que la Ville a même été récemment proposée pour l'attribution d'une quatrième fleur.

Il cite pêle-mêle quelques-unes des actions mises en place en matière de développement durable par la MDD, avec la distribution gratuite de végétaux, les ateliers de compostage, l'opération Trottoirs Vivants ou encore la labellisation de trois parcs publics LPO.

Un habitant signale qu'avec d'autres riverains, ils se sont occupés de chats errants du quartier permettant ainsi de lutter naturellement contre l'invasion de rats. Il demande s'il n'est pas possible de demander à des associations locales de s'occuper également de chats errants pour concourir à la salubrité publique. Monsieur le maire précise que l'on peut demander à des associations de venir en aide aux chats errants, mais pas de relâcher ces derniers dans l'espace public pour participer à la lutte contre les rats.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Les espaces verts de la rue Lafitte sont devenus de la friche. Aucun arbre n'a été planté à ce jour.
Les plantations de la rue Laffite sont prévues courant novembre.

L'aire de jeux située rue Lafitte mériterait un enclos pour éviter les chiens car certains enfants en ont peur.

Nous clôturerons cette aire de jeux en même temps que les plantations de la rue, soit courant novembre.

Ma résidence donne sur la butte Rosa Parks et il y a plusieurs problèmes à signaler : les pelouses sont restées au moins 3 mois sans être tondues, l'herbe était très haute et quand le service des espaces verts est intervenu, l'herbe a été coupée et non ramassée, ce qui faisait de gros tas qui était gênant pour s'installer par terre ou pour circuler. Quand l'herbe est coupée régulièrement, cela ne pose pas un problème, mais ce n'était pas le cas. D'autre part, un panneau a été installé récemment mais au bout de 10 jours, il est toujours entouré de clôture plastique pour le protéger. A quoi est censé servir ce panneau ? Quand sera-t-il mis en service ?

Depuis plusieurs années, l'entretien de la butte de Thouars Rosa Parks a été attribué à une entreprise adaptée. Le marché a été renouvelé cette année donc tout va rentrer dans l'ordre au fur et à mesure de l'année.

Concernant l'aménagement en cours au niveau de l'aire de jeux, il s'agit d'un mur d'escalade (projet issu du budget participatif). Les poteaux ont été cimentés et nécessitent un temps de séchage de 21 jours, auquel s'ajoute une obligation de passage d'un bureau de contrôle. Dès que tout sera validé, le mur d'escalade sera accessible.

Mettre des jeux en plus à l'aire de jeux située sur la butte Rosa Parks.

L'aménagement d'un mur d'escalade in situ est en cours.

Le banc situé sur la butte en face de l'école Maurice Ravel n'a plus d'assise depuis plusieurs mois.

L'espace vert sis face à l'école Maurice Ravel, rue Paul Verlaine, est situé sur le domaine privé. La Ville n'est donc pas compétente.

Est-ce possible d'obtenir un composteur de jardin, et à quelles conditions le cas échéant ?

Bordeaux métropole distribue gratuitement des composteurs aux administrés de la collectivité. Rendez-vous sur la page Internet du site de Bordeaux métropole pour voir les conditions de distribution des composteurs.

Monsieur le maire évoque la problématique des moustiques-tigres et affirme que 80% des gîtes larvaires se répandent sur le domaine privé et que seules une action collective et une communication de grande ampleur permettront de juguler cette prolifération. Monsieur le maire signale par ailleurs que si la démoustication est une compétence propre à la métropole, la municipalité est proactive à ce sujet et a effectué un plan d'actions de grande ampleur avec :

- Formation des agents de la Ville dès décembre 2020 pour la lutte contre le moustique tigre ;
- Sensibilisation des élus et des agents municipaux ;
- Mise en place d'un réseau de personnes relais avec les ambassadeurs ;
- Suppression des gîtes larvaires dans les espaces publics, bâtiments communaux et ERP ;
- Plan de communication ;
- Distribution de plus de 150 pièges à larves aux Talençais dans le cadre du BP3.

Monsieur le maire évoque en suivant la politique sociale en mentionnant la récente ouverture de la **Maison des solidarités**.

Située au cœur du quartier de Thouars, à proximité d'équipements municipaux et associatifs, la Maison des Solidarités est un lieu polyvalent et solidaire permettant de lutter contre l'isolement, la précarité économique et l'exclusion sociale.

Regroupant sur un même site six associations caritatives œuvrant notamment dans les domaines de l'aide à la personne et aux familles, l'accueil, l'accompagnement et l'aide alimentaire, la Maison des Solidarités a pour ambition de réinscrire les personnes fragilisées dans un parcours de dignité citoyenne.

Monsieur le maire aborde le plan Petite enfance, que la municipalité va décliner sur les trois prochaines années autour de dix thématiques :

- Augmenter le nombre de places en crèches
- Aider les MAM à s'installer
- Multiplier les lieux d'accueil des ASMAT indépendantes et des enfants
- Augmenter les activités pour les 0-3 ans
- Soutenir la fonction Employeur / Employé
- Création d'une maison de l'enfance
- Mettre en place une garde aidée sur des horaires atypiques
- Mieux accueillir les nouveaux parents et les assistantes maternelles

- Proposer une semaine de l'enfant dans la Ville
- Mettre la santé au cœur des préoccupations

Monsieur le maire signale que depuis le 1^{er} trimestre 2024, les jeunes parents talençais recevront un carnet de trois chèques de 10€ chacun valables pour des achats sur la commune dans les secteurs de l'alimentaire et de l'hygiène. Pour récupérer ces chèques, il suffit de se signaler à la Maison de la petite enfance en tant que jeunes parents afin de participer à l'une des cérémonies trimestrielles au cours desquelles lesdits chéquiers seront distribués.

Monsieur le maire poursuit en citant quelques projets et autres dispositifs solidaires, dont :

- La distribution de calculatrices et dictionnaires aux élèves talençais
- Le permis solidaire et la plateforme du bénévolat
- La distribution de matériel informatique aux aînés dans le cadre du plan Inclusion numérique
- Le projet de résidence intergénérationnelle à château Gardères

Monsieur le maire rappelle toutes les festivités organisées par la municipalité en faveur des Talençais, avec notamment le festival ODP Talence, Talence Estival, mais aussi Talence en lumières et Drôle Noël.

À l'issue de la déclinaison de tous ces projets, Monsieur le maire précise que Talence poursuit son engagement pour un développement équilibré et durable. Sans augmenter les impôts pour la dixième année consécutive, elle maintient un haut niveau de service public et investit massivement dans des projets structurants, tout en intégrant une forte dimension écologique, notamment dans ses actions du quotidien.

La Ville de Talence présente ainsi un budget global de plus de 88 millions d'euros, dont 25 millions d'euros sont alloués à la section investissement et 6,5 millions d'euros de soutien renouvelé au CCAS ainsi qu'aux associations locales. Monsieur le maire précise également que, depuis 2014, la Ville s'est désendettée à hauteur de 15 millions d'euros.

IV. Voirie, stationnement et mobilités

Monsieur le maire poursuit la thématique des mobilités avec la réouverture de la gare Médoquine, qui est programmée dans le courant de l'année 2025. Cette réouverture intervient dans le cadre de la mise en œuvre du RER Métropolitain, afin de faciliter les déplacements sur le territoire girondin. Elle sera accompagnée par la création d'un pôle multimodal et d'une ligne de transport en commun à haut niveau de service qui reliera le CHU Pellegrin à Thouars.

Monsieur le maire présente une carte de Talence avec notamment les trois liaisons de Bus express qui desserviront à terme le territoire d'ici à 2027.

Monsieur le maire poursuit en abordant différents points relatifs à la voirie, avec :

- La politique municipale en matière de déplacements doux et notamment la présence de 34km de cheminements cyclables à travers le territoire
- La sécurisation des passages piétons et l'implantation d'arceaux à vélos et/ou de bacs végétalisés

Monsieur le maire excuse François Jestin, adjoint en charge de la voirie, du stationnement et de la circulation, qui n'a pu être présent à cette réunion. Il amorce donc à sa place la thématique sur la voirie et précise que la gestion du domaine public routier relève de la compétence de la métropole et qu'en moyenne 100 000€ de crédits sont alloués chaque année à la Ville pour la réfection des trottoirs. Ce montant correspond environ à 1km de voirie, sur les 200km de linéaire de trottoirs que possède la commune de Talence.

Un habitant indique que ce n'est pas aux administrés de signaler les problèmes sur la voie publique mais aux agents municipaux comme les agents chargés de la surveillance de la voie publique ou les policiers municipaux. Monsieur le maire assure que les agents municipaux font déjà les remontées de terrain auprès des équipes compétentes mais que la participation des usagers à cet effet permet de renforcer la rapidité et l'exhaustivité des informations dans la transmission des éléments permettant de concourir à l'amélioration du cadre de vie.

Un habitant signale que le tracé du futur bus express représente un danger pour les étudiants du campus. Monsieur le maire affirme que le projet du bus express a fait l'objet d'une enquête publique qui a permis notamment de valider le tracé du réseau de transport en commun par les autorités compétentes.

Un habitant demande si l'avènement d'un RER métropolitain est prévu concomitamment avec l'ouverture de la halte ferroviaire de la Médoquine. Monsieur précise que la réouverture de la gare de la Médoquine intervient dans le cadre de la création d'un RER métropolitain.

Un habitant signale que le programme de requalification du quartier de Thouars à venir va engendrer une réduction de l'offre de stationnement dans le quartier et demande si la mairie compte offrir de nouveaux espaces de stationnement. Monsieur le maire déplore que la problématique du déficit de l'offre de stationnement se retrouve dans beaucoup d'autres quartiers de la Ville.

À cela de rajouter que la requalification de la place Gauguin va entraîner avec elle la création de places de stationnement. Monsieur le maire précise également que dans le cadre du futur Bus express, l'aménagement d'un parc relais permettra de créer à proximité pas moins de 150 places de stationnement. Enfin, Monsieur le maire rajoute que la requalification de la rue Salvador Allende va également générer de nouvelles places de stationnement dans le quartier.

Un habitant demande le lieu d'implantation du futur parc relais dans le quartier. Monsieur le maire indique qu'il sera aménagé sur l'avenue de Thouars, au niveau du château de Thouars.

Un habitant s'interroge sur le devenir du trafic aérien en pointant le flux intempestif d'avions qui traverse le quartier. Monsieur le maire rappelle sa détermination dans ce combat et précise que la municipalité va tenter d'obtenir auprès des autorités compétentes la limitation du trafic aérien malgré la décision récente qui a entériné le maintien de la piste sécante. Monsieur le maire assure militer pour la création d'un schéma régional du trafic aérien permettant une meilleure gestion des flux.

Monsieur le maire en profite pour annoncer que la mosquée devrait finalement être livrée cet automne 2025.

Enfin, concernant le projet BAHIA, Monsieur le maire signale qu'une médiation est en cours entre la Maison de santé protestante Bagatelle et l'État à la suite du désengagement de ce dernier.

❖ **Éléments de réponse des services de la Ville aux questions adressées par les habitants dans le cadre de la préparation de cette réunion.**

Quand vont se terminer les travaux de la rue Lafitte ?

La deuxième phase de travaux, entre les rues Verlaine et Ravel ainsi qu'entre les rues Aldona et Pacaris, débutera le 7 juillet pour se terminer fin août. Cette phase a été décalée à l'été pour diminuer l'impact des travaux sur la circulation et préserver la sécurité aux abords de l'école Maurice Ravel. Les travaux finiront en octobre, pendant les vacances de la Toussaint, alors que les plantations seront réalisées à partir de novembre 2025.

Les copropriétaires de la résidence rencontrent un problème depuis que les travaux ont commencé rue Lafitte. Rien n'est prévu pour sortir les six poubelles de la résidence, il serait bien de faire une partie goudronnée sur la place.

Habitant de la rue Lafitte, je ne comprends pas pourquoi les pistes cyclables ne sont pas faites depuis fin avril, date de fin des travaux de chaussée. Les panneaux nominatifs des rues n'ont pas été remplacés.

Je vis dans la résidence Le Bois Lafitte qui possède une sortie sur la rue Lafitte. Cette dernière a fait l'objet d'une transformation cet hiver. Or, depuis fin avril, les travaux de voirie sont terminés. Mais la sortie de la résidence n'a aucun goudronnage, nos pneus sont mis à rude épreuve chaque fois que nous empruntons la sortie (creux, bouche d'égout, dénivelé entre le trottoir et la sortie...). Merci de bien vouloir nous dire ce qu'il est prévu de faire et quand ?

Un problème technique lié à un choix et à la fourniture d'un matériau (enrobé gris) n'a pas permis une réalisation pendant la phase 1. Les travaux ont été programmés du 18 au 22 août, en fonction de la météo.

Quand vont démarrer les travaux de requalification de la rue Paul Verlaine ?

Des travaux préalables à la requalification, et notamment le dévoiement du réseau de Gaz, n'ont pas permis de respecter le calendrier, au même titre que les contraintes budgétaires. La programmation des travaux a été reporté à 2027.

Où est située la piste cyclable entre le rond-point du MacDo et l'avenue Georges Lasserre ? Est-ce la route ou le trottoir ?

Entre le rond-point de l'Europe et Thouars, la piste cyclable a été supprimée car elle ne respectait pas les normes. Des travaux d'élargissement du cours de Libération, par l'acquisition foncière sur le lycée Victor Louis, sont prévus en vue de réaliser une piste cyclable en 2026, entre Thouars et Lasserre.

Enrobé très abîmé rue Georges Bizet.

Les services techniques ont pris en compte ce signalement.

Beaucoup de trous sur le parking de la piscine.

Nous réalisons un entretien courant jusqu'à la fin des travaux de stade nautique ainsi que des cuisines centrales. Une requalification complète sera à l'étude après ces préalables.

Quartier mal desservi en transport en commun. Seuls deux bus qui passent toutes les 20-30 minutes.
Bientôt un Bus express, desservant le CHU Pellegrin à Malartic, traversera le quartier de Thouars.

Revoir les abris bus en verre, toujours cassés.

Nous informons le délégataire dès que les signalements nous parviennent. De plus, il existe une application intitulée Keyclic pour ce genre de signalement.

Pourquoi avoir supprimé le conteneur à verres rue Laffitte, très pratique dans cette zone résidentielle ?

Un nouveau conteneur plus qualitatif est prévu. Bordeaux métropole est en attente de la livraison.

Pourquoi avoir supprimé la double circulation de la piste cyclable du chemin Bénédictes, beaucoup plus sécurisée qu'une voie à sens unique et l'autre sur la route avec les voitures ?

Depuis sa requalification, la piste cyclable de Bénédictes a toujours été à sens unique, car il n'y a pas suffisamment de place pour être bi directionnelle.

Pièce métallique dépassant du trottoir chemin Bénédictes.

Faire un signalement plus précis à Allo Talence pour permettre une intervention régulatrice dans les meilleurs délais.

Les dalles se soulèvent sur le trottoir situé au niveau de l'arrêt de bus rue Jean Racine.

Merci de pour ce signalement, les services vont aller voir sur place et demander une intervention à Bordeaux métropole si nécessaire.

Les poubelles non enterrées à ciel ouvert sentent et attirent mouches et rats. Il faudrait les enterrer comme au Crous et protéger les poubelles.

Il est particulièrement difficile d'enterrer les conteneurs lorsque cela ne se fait pas dans le cadre d'une opération de requalification de voirie. Ces opérations se révèlent être très onéreuses.

La réunion se termine à 21h15 autour d'un pot convivial. Le prochain rendez-vous des Parlons Ville, Parlons Vie, aura lieu à la rentrée dans le quartier Poste-Mairie, le mercredi 10 septembre 2025.
